



HAL
open science

: De la commission des comptes des services à la mesure de l'utilité sociale

Edith Archambault

► To cite this version:

Edith Archambault. : De la commission des comptes des services à la mesure de l'utilité sociale. Sous la direction de Florence Jany-Catrice et Dominique Méda. L'économie au service de la société. Autour de Jean Gadrey, 2019, 978-2-36383-256-6. halshs-01702311

HAL Id: halshs-01702311

<https://shs.hal.science/halshs-01702311>

Submitted on 16 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean Gadrey : De la commission des comptes des services à la mesure de l'utilité sociale

**Edith Archambault ; Centre d'économie de la Sorbonne,
Université Paris1 Panthéon-Sorbonne**

J'ai rencontré Jean Gadrey au hasard de colloques, comme il est habituel. Nous étions l'un et l'autre intéressés par la problématique des services, plutôt marchands pour Jean et non-marchands pour moi. Le Laboratoire d'économie sociale, mon unité de recherche à l'Université Paris1 alors dirigé par Michèle Fardeau avait organisé en 1980 un colloque sur *l'économie du non-marchand*, malheureusement non suivi d'une publication, puis en 1982 un autre colloque sur *l'emploi du tertiaire*, qui fut publié ultérieurement sous forme d'un ouvrage collectif coordonné par Michel Vernières en 1985 aux Editions Economica..Sans doute est-ce là que nous nous sommes initialement rencontrés, mais je n'en ai aucun souvenir précis.

Toujours est-il que nous avons commencé à travailler ensemble au milieu des années 1980, dans le cadre d'un groupe de travail créé à l'initiative de l'INSEE et du Conseil national de l'information statistique (CNIS) qui venait d'être créé. Jean qui avait alors commencé ses recherches sur la productivité dans les services (Gadrey, 1987 et 1996) avait des rapports fréquents avec l'INSEE et c'était aussi mon cas en tant que fondatrice de l'Association de comptabilité nationale. L'objectif de ce groupe de travail était de déterminer le périmètre et la structuration interne de la future Commission des comptes des services du CNIS. Les services qui représentaient déjà plus de la moitié du PIB étaient mieux connus dans leur partie non marchande que marchande et alors que l'INSEE affectait aux comptes de l'agriculture plusieurs dizaines de statisticiens chevronnés, seuls trois administrateurs de l'INSEE établissaient les comptes des services marchands. Le domaine de la Commission des comptes des services (marchands) ne devait pas empiéter sur celui de commissions spécialisées du CNIS, comme celles de la santé, de l'éducation, du commerce, des transports et des services financiers

Finalement, le périmètre préconisé par le groupe de travail CNIS pour mesurer les services non marchands recouvre des services principalement destinés aux entreprises (administration, gestion, ingénierie, recherche, location), l'information et la communication et les services destinés principalement aux ménages (hôtellerie, restauration, culture et loisirs, immobilier). Ce périmètre est évidemment résiduel et ne pèse que 33% du PIB ; il ne doit pas être confondu avec celui du secteur tertiaire marchand (56%) ou du tertiaire, marchand et non marchand (78%) C'est ce périmètre résiduel qui a été adopté par la Commission des comptes des services qui fut inaugurée en 1987 par Edouard Balladur, alors ministre de l'économie et des finances. Jean Gadrey en fut légitimement le premier président et il sut remarquablement bien canaliser les débats souvent vifs mais constructifs entre les représentants des organisations patronales des branches concernées et les représentants des principaux syndicats de travailleurs. Avec les quelques statisticiens affectés par l'INSEE à la mesure des services marchands, il repéra les enquêtes préalables à une meilleure connaissance des services marchands et désormais le système statistique français est un de ceux qui possèdent les meilleures séries chronologiques en ce domaine. Les services marchands ont en effet tiré la croissance française dans les années 1990 et 2000 et même après la crise financière puis sociale de 2007 leur croissance est restée constamment positive sauf en 2009. De plus, sur toute la période, les échanges de services marchands entre la France et le reste du monde ont été constamment favorables, sauf sur les deux dernières années, 2015 et 2016 où leur solde est devenu négatif.

Sur un plan plus académique, Jean Gadrey pilote avec Gary Akehurst un colloque international à Lille en 1987 sur la dynamique des services en relation avec diverses théories économiques, dont celle alors en vogue de Jonathan Gershuny sur l'émergence d'une économie post-industrielle de self-service. La publication qui en dérive (Akehurst et Gadrey, 1987) montre que Jean Gadrey contredit la thèse de Gershuny et dégage deux dynamiques différentes selon la destination des services, vers les producteurs ou les consommateurs. Avec 30 ans de recul, l'évolution des services en France et ailleurs semble confirmer ses prédictions plutôt que celles de Gershuny. Jean a également écrit dans la prestigieuse *Review of Income and Wealth* un article théorique remarquable sur les diverses définitions qui permettent de les distinguer des biens (Gadrey, 2000).

Curieusement cette distinction entre biens et services reste encore un principe de classification essentiel pour la comptabilité nationale ou la balance des paiements, alors que de plus en plus les produits actuels les entremêlent : l'achat d'un bien d'équipement s'accompagne de services d'entretien et de réparation ainsi que de la formation des utilisateurs ; l'abonnement à une revue donne droit à un ou plusieurs biens sophistiqués en cadeau. Et quel est le prix réel d'un téléphone portable qui peut varier du simple au décuple selon la fidélité passée ou future de son acheteur à un serveur ? En dépit de l'imbroglio que créent les nouvelles technologies et la rénovation des formes de commercialisation, la comptabilité nationale nous dit qu'actuellement les services représentent près des quatre cinquièmes de la valeur ajoutée comme de l'emploi en France et la balance des paiements montre que les services, dont la caractéristique principale était selon Adam Smith d'être consommés au moment et là où ils sont produits, pèsent de plus en plus lourd dans nos échanges extérieurs et notre déficit à l'égard du reste du monde.

Ma seconde rencontre avec Jean Gadrey porte sur l'utilité sociale des associations. A la suite d'un programme de recherche lancé par la DIES en 1998 sur l'économie sociale et solidaire en régions, Jean Gadrey avait fait la synthèse des 38 rapports reçus, dont 23 traitent de l'utilité sociale, en se focalisant sur la recherche de critères et de méthodes d'évaluation de l'apport des organisations de l'ESS à l'économie, à la société, à l'environnement. (Gadrey, 2003) ; Adoptant un cadre théorique conventionnaliste, il aborde l'utilité sociale à la fois dans son intention et ses valeurs, dans sa pratique et dans ses résultats. Son rapport distancié à son matériau de base lui permet d'isoler également les désutilités sociales ou externalités négatives liées aux pratiques des organisations alors que les auteurs des rapports, souvent engagés eux-mêmes dans l'ESS, n'en voyaient que les aspects positifs.

En partant de ce qui est commun à toutes les entreprises pour arriver à ce qui est le plus spécifique de l'ESS et surtout des associations, Jean Gadrey distingue cinq thèmes d'utilité sociale regroupant onze critères globaux qui se déclinent en 35 critères élémentaires, eux-mêmes plus ou moins mesurables. La première dimension est économique : moindre coût collectif, contribution au taux d'activité et d'emploi, dynamisation des territoires. La seconde dimension est la contribution à la réduction des inégalités dans toutes leurs dimensions, à la solidarité internationale et au développement durable. Le troisième thème, plus politique, s'intéresse à la cohésion sociale, au « vivre ensemble » : quelle participation de l'ESS à la création de liens sociaux, de capital social et d'entraide et quel apport à une démocratie locale plus participative ? Le quatrième thème s'attache aux contributions à l'innovation sous toutes ses formes : détection de besoins émergents ou délaissés et réponses à ces besoins, innovations institutionnelles ou organisationnelles ; épanouissement des individus par la création. Enfin le dernier thème, le plus spécifique, traite de l'utilité sociale interne aux

associations : non lucrativité, gestion désintéressée, don et bénévolat, gouvernance démocratique et liberté d'adhésion. Dans la mesure où ces principes sont suivis en pratique, ils peuvent avoir des effets de contagion externes sur les entreprises de droit commun. Depuis ce rapport, les associations ont été invitées par leur financeur principal – Etat, collectivité territoriale, fondation ou entreprise -- à rendre compte, voire à mesurer leur utilité sociale et elles l'ont fait en suivant les directions ouvertes par ce rapport. Plus récemment l'arrivée en France des *impact bonds* importés du monde anglo-saxon pourrait accélérer cet intérêt pour l'évaluation. La contagion sur l'entreprise capitaliste se voit dans leur communication sur leur responsabilité sociale et le souci de ce nouveau marché que constitue le *bottom of the pyramid* en fait partie. De nombreuses jeunes entreprises, certaines relevant de l'ESS et d'autres non, se sont lancées sur les chantiers de la transition énergétique et la décentralisation de la production électrique. Sur un plan plus politique, la démocratie participative s'est diffusée au niveau local, avec une large part des associations. Les pôles territoriaux de coopération économique qui regroupent des représentants des collectivités locales, des entreprises de l'ESS ou hors ESS et des centres de recherche universitaires participent au développement local. En 2010, Jean Gadrey nous aidés à mieux cerner la notion d'utilité sociale dans le cadre d'un groupe de travail du CNIS consacré à la connaissance statistique des associations (Rapport CNIS n°122) . Plus récemment, la loi 2014-856 relative à l'économie sociale et solidaire donne dans son article 2 une définition de l'utilité sociale qui conditionne l'appartenance à l'ESS pour certaines entreprises commerciales. Sont considérées comme d'utilité sociale : les entreprises qui apportent un soutien à des populations fragiles, soit contribuent à lutter contre les inégalités de toute nature ou concourent au développement durable

Si l'on passe au niveau macroéconomique, le souci de mieux mesurer l'utilité sociale et le bien-être a été central au sein de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi dont Jean Gadrey a fait partie. A la suite des recommandations de cette commission, l'Insee publie, comme les instituts statistiques des autres pays européens, dix indicateurs multidimensionnels de richesse nationale, harmonisés par Eurostat, qui complètent la mesure trop fruste du PIB réel par habitant comme indicateur de bien-être. D'autres chapitres de cet ouvrage évoqueront plus longuement la part que Jean a pris à ces travaux. Mais sur les deux exemples brièvement traités ici, les services et l'utilité sociale, on a pu voir comment il a pressenti l'importance de ces thèmes de recherche, mené une analyse théorique rigoureuse déclinée pour des publics variés dont la fécondité ne s'est pas démentie au fil du temps.

Références

- Gary Akehurst et Jean Gadrey, Eds, 1987: *The economics of services*, Frank Cass and Company limited
- Jean Gadrey, 1987 : *Les enjeux de la société de service* avec Jean-Claude Delaunay, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques
- Jean Gadrey 1996 : *Services : la productivité en question*, éditions Desclée De Brouwer.
- Jean Gadrey 2000 : The Characterization of Goods and Services: An Alternative Approach, *Review of Income and Wealth*, series 46, 3 september
- Jean Gadrey, 2003: *L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire*, Rapport de synthèse pour la DIES et la MIRE